

Bassin Adour-Garonne

# Objectif 2015 :



une politique de l'eau  
**novatrice**  
**et ambitieuse**



AGENCE DE L'EAU  
ADOUR-GARONNE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Ministère  
de l'Écologie,  
du Développement  
Durable,  
des Transports  
et du Logement

# Bassin Adour-Garonne

## une politique de l'eau impulsée et soutenue par l'Agence de l'eau



L'Agence de l'eau  
est un pôle d'incitation et de  
concertation pour préserver et  
mieux gérer les ressources en  
eau du Bassin Adour-Garonne.

L'Agence de l'eau Adour-Garonne  
est partenaire des services de l'Etat  
(MISE\*) pour définir et mettre en œuvre  
les actions.

Elle anime la concertation locale au  
niveau des territoires pour faire  
émerger les bons projets.

Elle concentre ses moyens  
techniques et financiers sur les priorités  
du SDAGE et du PDM.

\*MISE :  
Mission Inter-Services de l'Eau



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**  
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTRE  
DU DEVELOPPEMENT DURABLE



# Bassin Adour-Garonne

## une politique de l'eau

### qui optimise

### les investissements



**Prendre en compte les réalités économiques et évaluer les bénéfices qui viennent compenser les coûts.**

**Veiller au meilleur rapport coût/efficacité des actions.**

**Investir près de 5 milliards sur 6 ans, soit 20 % de plus que les politiques conduites jusqu'à aujourd'hui.**

**Rentabiliser au mieux chaque euro investi.**



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**  
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTRE  
DU DEVELOPPEMENT DURABLE



# Bassin Adour-Garonne

## une politique de l'eau bien comprise, prospective et évaluée



**Acquérir et valoriser** les connaissances pour mieux gérer.

**Les rendre accessibles** et les faire partager par tous : information, sensibilisation, formation.

**Anticiper sur les évolutions futures** (changements globaux, notamment climatiques) et définir une stratégie d'adaptation.

**Suivre et évaluer les actions** et rendre compte aux niveaux du bassin, de la France et de l'Europe, de l'efficacité des politiques mises en œuvre.

**Le SIE (Système d'Information sur l'Eau) : toutes les données sur l'eau du bassin à disposition de tous.**

<http://adour-garonne.eaufrance.fr>



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**  
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE  
DU DEVELOPPEMENT DURABLE



# Bassin Adour-Garonne

## une politique de l'eau solidaire, pour les territoires



**Assurer la solidarité** des usages entre la montagne, le littoral, les estuaires et la mer.

**Faire converger** gestion de l'eau et développement de l'urbanisation.

**Adapter les actions** aux spécificités locales (innovation technologique, techniques alternatives,...).

**Cibler** les territoires prioritaires.

**Rassembler et organiser** tous les acteurs concernés pour coordonner les actions et privilégier la gestion territoriale.

**Valoriser le potentiel** des structures existantes (EPTB\*, syndicats de collectivités, intercommunalités,...).

\*EPTB : Etablissement Public Territorial de Bassin

La clé de la réussite :  
agir au plus près des territoires



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**  
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE  
DU DEVELOPPEMENT DURABLE



# Bassin Adour-Garonne une politique de l'eau mobilisant plusieurs acteurs et de nouveaux outils



## Un SDAGE\* :

il planifie la gestion équilibrée des ressources en eau et des milieux aquatiques et organise les acteurs.

il précise les modes de gestion et les dispositions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs quantitatifs et qualitatifs.

## Un PDM\*\* :

il traduit les dispositions en listant les actions à réaliser sur le terrain pour atteindre les objectifs.

## Des SAGE\*\*\*,

des contrats de rivière, de bassins versants, des plans d'action territoriaux qui mobilisent les acteurs locaux pour atteindre les objectifs du SDAGE.

\*SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

\*\*PDM : Programme de Mesures

\*\*\*SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**  
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE  
DU DEVELOPPEMENT DURABLE



# Bassin Adour-Garonne

## une politique de l'eau partagée



**Restaurer le fonctionnement naturel** des milieux aquatiques, protéger ou réhabiliter les zones humides (trame verte), lever les obstacles pour rétablir la continuité entre l'amont et l'aval des rivières (trame bleue).

**Rendre plus efficace la gestion** de l'eau en privilégiant les économies à tous les niveaux et en créant les réserves qui seraient nécessaires, dans la perspective du changement climatique.

**Limiter les risques de crues et d'inondations.**

**Réduire les pollutions diffuses** par les nitrates et les pesticides, notamment au niveau des captages stratégiques et prioritaires pour l'eau potable (changements de pratiques, agriculture biologique).

**Réduire les pollutions toxiques** (y compris les PCB\*, les substances médicamenteuses et les nouveaux polluants émergents).

**Citoyens, décideurs :  
nous sommes tous  
concernés.**

\*PCB : Polychlorobiphényle



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**  
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



# Bassin Adour-Garonne une politique de l'eau concertée



**7 ans de concertation** au plus près des territoires hydrographiques (comité de bassin, commissions territoriales et forums de l'eau).

**4 grandes consultations du public et des partenaires institutionnels** (collectivités territoriales, acteurs économiques, associations,...).

**Une élaboration en concertation avec tous les acteurs de l'eau** à l'échelle locale (une majorité d'avis et propositions pris en compte) pour aboutir au SDAGE.

**Des rendez-vous réguliers :**  
consultations prévues en 2012 et 2014 pour préparer les politiques de demain.



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



# Bassin Adour-Garonne

## une politique de l'eau

# volontaire



### Des objectifs pour 2015 :

**reconquérir la biodiversité** de tous les milieux aquatiques, y compris marins, estuariens et souterrains.

**assurer une qualité et une quantité** d'eau suffisantes pour garantir tous les usages, tout en prenant en compte les spécificités du bassin.

### Un contexte :

**une directive cadre** européenne sur l'eau qui fixe les objectifs et oriente les moyens.

**un objectif de développement durable** compatible avec les contraintes socio-économiques.

**le Grenelle de l'environnement.**

### Une obligation de résultats :

**60 % des milieux aquatiques en bon état écologique en 2015, 88 % en 2021**

**et la quasi-totalité en 2027**



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Ministère  
de l'écologie,  
du développement  
durable,  
des transports  
et du logement